

20200501 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/24485/malte-a-affrete-des-navires-prives-pour-renvoyer-les-embarcations-de-migrants-vers-la-libye>

Actualités



Des migrants interceptés dans les eaux maltaises ont été renvoyés en Libye, sur ordre du Premier ministre. Crédit : Reuters

Malte a affrété des navires privés pour renvoyer les embarcations de migrants vers la Libye

Par [La rédaction](#) Publié le : 01/05/2020

Une enquête du New York Times révèle que les autorités maltaises ont affrété, depuis le mois d'avril, une flotte de navires privés afin d'empêcher les migrants d'atteindre l'île et les renvoyer en Libye. Selon plusieurs experts, cette action est illégale.

En pleine pandémie de coronavirus, Malte fait tout pour empêcher les embarcations de migrants d'atteindre l'île. A tel point que le gouvernement a discrètement dépêché en avril une flotte de navires marchands privés pour intercepter les migrants et les renvoyer en Libye, a révélé [une enquête du New York Times publiée jeudi 30 avril](#).

Selon le quotidien américain - qui s'appuie sur les témoignages d'un capitaine de l'un de ces bateaux, commandant en chef des garde-côtes libyens, et d'un ancien responsable maltais impliqué dans l'opération - les trois chalutiers de pêche affrétés appartiennent à des particuliers mais ont agi sur les instructions des forces armées maltaises.

Une opération sur ordre du Premier ministre maltais

L'opération a été documentée pour la première fois dans la soirée du 12 avril, écrit le New York Times, quand trois chalutiers ont quitté le port de la Valette, la capitale maltaise, sur ordre des autorités. Un ancien responsable maltais, Neville Gafa, a déclaré qu'il avait été enrôlé par le gouvernement le soir même pour utiliser ses relations en Libye et assurer le passage en toute sécurité des deux premiers chalutiers vers les ports libyens.

Le Dar As Salam 1 et le Tremar, ont ainsi été envoyés pour intercepter une embarcation de migrants présente dans les eaux maltaises - qui avait émis des appels de détresse depuis deux jours - afin de les renvoyer en Libye, a précisé Neville Gafa. A bord du canot, se trouvait cinq cadavres.

Le 15 avril, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avait pourtant affirmé que les migrants avaient été interceptés par un navire marchand puis remis à des garde-côtes qui les avaient alors amenés au port de Tripoli.

>> À (re)lire : [Des migrants interceptés au large de Malte débarquent à Tripoli](#)

Le troisième chalutier, le Salve Regina, a quant à lui navigué vers Tripoli le 15 avril, transportant plusieurs tonnes de nourriture et d'eau, en guise de remerciement au gouvernement libyen, assure au quotidien américain le capitaine du Tremar, Amer Abdelrazek.

Devant la justice maltaise, à la suite de la plainte lancée par plusieurs ONG contre le Premier ministre sur sa responsabilité dans la mort des cinq migrants, [Neville Gafa a déclaré sous serment qu'il avait agi sur ordre du cabinet du Premier ministre](#).

Une opération illégale

"Dans une tendance à l'augmentation des abus contre les demandeurs d'asile ces dernières années, cette nouvelle approche se démarque", déclare au New York Times Itamar Mann, expert en droit maritime et des réfugiés à l'université de Haïfa, en Israël. "Ces méthodes ressemblent de façon effrayante au crime organisé, aux opérations de passeurs, que les décideurs européens dénoncent avec tant de fermeté", continue le chercheur pour qui cette opération est illégale eu égard au droit international.

>> À (re)lire : [Migrants morts en mer : le Premier ministre maltais visé par une enquête](#)

En effet, comme écrit le quotidien américain, une flotte de navires privés, basée dans un port européen, qui intercepte et expulse des demandeurs d'asile des eaux internationales relèvent de la responsabilité des garde-côtes européens.

Cette opération "pourrait mettre les fonctionnaires de l'Etat maltais en danger de responsabilité pénale, dans le pays ou à l'étranger", signale encore Itamar Mann.